

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Le samedi 16 mars, nous avons réuni une Assemblée Générale Extraordinaire suivie d'une Assemblée Générale ordinaire pour modifier certains points des Statuts et du Règlement Intérieur de notre CIQ. **Je regrette seulement le peu d'intérêt de certains adhérents qui n'ont pas daigné se déplacer, ni même renvoyer un pouvoir. Dont acte.**

Nous avons juste obtenu le quorum pour valider les modifications.

--Modification de la durée de 3 ans à 2 ans pour pouvoir être candidat au Conseil d'Administration.

Adoptée par vote de l'Assemblée.

--Modification des cotisations.

La cotisation passera de : 10 euros à 12 euros annuels pour les adhérents individuels, en effet l'envoi du journal par courrier nous revient à 10 euros en timbres.

: 2.50 euros à 3 euros pour les résidences.

Adopté par vote de l'Assemblée

Ce tarif n'interviendra qu'à partir de 2020.

Les membres du Conseil d'Administration réélus :

-- Madame Lucienne ANTONETTI	-- Monsieur Raymond CRESP
-- Monsieur Jean-Jacques GUILMART	-- Madame Catherine GUILMART
-- Madame Josette LABROUSSE	-- Madame Anne LALANCE
-- Monsieur Georges MANISCALCO	-- Monsieur Pierre Martin CHAVE

Les membres du Conseil d'Administration déjà élus :

-- Madame Josette AILHAUD	-- Monsieur Jacques ASSADA	-- Monsieur Jacques AVAZZERI
-- Monsieur Daniel CECCANTI	-- Madame Gisèle GRIGNOLI	-- Madame Marie-Claude KOZOULIA
-- Monsieur Gabriel LALANCE	-- Madame Ghislaine MARCHAND	

Membre nouvellement élu :

-- Madame Anna ROSSO-ROIG

-- Composition du Bureau :

-- Président : Monsieur GUILMART Jean-Jacques
-- 1^{er} Vice-Président : ASSADA Jacques : (sécurité et diffusion)
-- Vice-Président : CECCANTI Daniel : (hygiène et propreté)
-- Vice-Président : CRESP Raymond : (culture et patrimoine)
-- Vice-Président : LALANCE Gabriel : (relations extérieures)
-- Vice-Président : MARTIN-CHAVE Pierre (urbanisme et environnement)
-- Vice-Président : MANISCALCO Georges : (voirie, circulation et stationnement)
-- ROSSO-ROIG Anna : (secrétaire)
-- AILHAUD Josette : (trésorière)

La mise en page et l'édition du journal CIQ Infos.

: Raymond CRESP, Georges MANISCALCO, Jean-Jacques GUILMART

Avec les articles des différents Vice-Présidents,

Les textes de Terre de nos Aïeux :

Evelyne et Jean-Philippe LYON.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présence de

Monsieur le Maire Lionel Royer- Perreaut, Monsieur Guy Teissier,
Madame Karina Sadlaoud, Madame Nathalie Simon,
Madame Nathalie Rodriguez, Monsieur Gilbert Hoffmann,
Monsieur Jean-Michel Muracciole, Madame Olivia Parrel.
Nous les remercions vivement pour leur présence.

Le Conseil d'administration a nommé :

Monsieur Jean-Pierre BOUZE Président d'Honneur pour tous les services rendus au sein du C.I.Q.
Adopté par vote de l'assemblée.

Je passe la parole à Georges Maniscalco (Voirie, circulation et Stationnement)

Mesdames, Messieurs bonsoir, je suis un peu ému de me retrouver de ce côté de la table après une année sabbatique. Notre bureau s'est un peu étoffé, nous sommes 9 au lieu de 5.

Vous l'aurez remarqué, la signalisation tricolore du carrefour de l'avenue de Mazargues et du Chemin du Lancier fait souvent l'objet de dysfonctionnements, une situation qui perturbe fortement la circulation à cette intersection, une intersection d'ailleurs très dangereuse.

A cet effet, nous avons demandé le 2 avril à la Direction de la Gestion des Equipements de Trafic (DGET) de bien vouloir déclencher, une intervention sérieuse sur le terrain et régler cela une fois pour toute, afin de mieux répartir le temps de passage de chaque voie, soit 6 au total.

Sujet sensible et récurrent, le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs. Nous avons été amenés à demander à la Métropole de bien vouloir installer des potelets aux emplacements suivants :

- avenue de la Soude, devant le local réservé aux containers d'ordures ménagères du bâtiment A des ajoncs, dont le bailleur social est Habitat Marseille Provence, 6 potelets viennent d'être installés, car les agents de la collecte des ordures ménagères en présence de véhicules garés sur le trottoir, ne pouvaient pas déplacer et vider les gros containers de 660 litres, dans le camion benne.
- à la hauteur du 36, avenue de la Soude, 1 potelet a été installé, un véhicule garé systématiquement sur le trottoir empêchait le passage des piétons.
- à la hauteur du 38 avenue de la Soude, 1 potelet vient d'être posé pour empêcher les véhicules de se garer en amont du passage piéton.

Pour rappel, le code de la route interdit l'arrêt ou le stationnement à cinq mètres en amont d'un passage piéton.

Vous avez été nombreux à nous réclamer l'aménagement d'un espace de stationnement pour les motos, à la hauteur de l'église Saint-Roch. Monsieur Guilmart en avez fait la demande et un panneau parking moto, fixé sur un poteau en acier galvanisé vient d'être posé sur le trottoir à la hauteur du 5, rue Raoux.

Cependant, pour l'heure le marquage de parking au sol qui représente en principe un pictogramme de moto n'a pas encore été réalisé. De ce fait, les voitures se garent sur la zone de stationnement réservée aux motos.

Le 22 mars, nous avons informé la Métropole, concernant un panneau de signalisation « cédez le passage » qui a été arraché à l'angle du boulevard de l'Océan et de l'avenue de la Soude. A ce jour les travaux non toujours pas été réalisés.

Dans le cadre de la réfection des voiries, une nouvelle portion est en cours d'achèvement, il s'agit de la rue Jules Isaac, entre le boulevard de la Concorde et l'avenue Ludovic Legré, le long du stade Le Cesne, où trottoirs et chaussée ont été dotés d'enrobé, sur environ 250 mètres. Les travaux seront terminés milieu de semaine prochaine et la rue sera rendue aux automobilistes.

Maintenant je prends note de vos remarques et je vous répondrai à notre prochaine réunion.

--Question à propos de la végétalisation de la rue Jules Isaac.

--Demande de pose d'arceaux devant la sortie du parking du stade.

--Prolongement de la piste cyclable de Weldom jusqu'au boulevard de la Concorde.

--Question concernant le stationnement rue Jules Isaac, le parking du stade qui est peu rempli les jours de match.

Monsieur Le Maire va se rapprocher de l'OM pour renégocier ce problème.

--Intervention des résidents de Beauchêne, problème de stationnement devant le marchand de légumes de l'Obélisque. Le stationnement dans la contre-allée pose problème, cette voie étant à double sens, demande d'interdiction de stationner par bande jaune le long du trottoir. Problème de sortie des véhicules de Beauchêne sur De Lattre de Tassigny. Il faut avancer prudemment et respecter le Stop.

--Même problème boulevard Magnan, stationnement des véhicules devant l'immeuble le Lorenzo obligeant les personnes à circuler au milieu de la rue.

--Question sur le permis de construire à la place de la station Esso.

C'est au Maire d'intervenir sur les permis de construire, mais c'est la Mairie Centrale qui décide.

--Réponse de Monsieur Pierre Martin-Chave (urbanisme et environnement)

Monsieur le Maire demande que la densification des constructions soit limitée.

De nombreux permis de construire ont été accordés au niveau de l'avenue de Mazargues, les parkings des résidences sont trop insuffisants.

Un immeuble impasse de la Cachote.

Un immeuble derrière le labo et le contrôle technique

Un immeuble rue François Robert.

Actuellement des dossiers sortent rapidement car le PLUI va remplacer le PLU dès 2020.

Un autre permis est demandé pour un immeuble à la place de deux villas chemin des Lanciers au niveau du rond-point Savary. La Mairie a donné un avis à statuer pour ne pas faire sortir des véhicules dans le rond-point.

Nous avons répondu à l'enquête publique concernant le nouveau PLUI.

Un rapport doit être remis à la Métropole.

--Problème de sécurité boulevard Rey squatteurs chez Madame Bonomi.

--Inauguration de la place Robespierre avec dégustation de coquillages (offerte par la Mairie des 9eme et 10eme arrondissements), avec la collaboration de l'UCAM et du CIQ, Monsieur le Maire souhaite faire plus souvent des animations pour faire vivre le quartier.

Maintenant je passe la parole à Raymond Cresp (Culture et Patrimoine).

Bonjour à tout le monde.

Date des animations dans Mazargues par Alargo Mazargues et le CIQ et d'autres Associations.

--Le 2 mai : Inauguration et Bénédiction des nouveaux bâtiments de l'Ecole Saint Jean-Baptiste Avec une exposition et histoire par Alargo Mazargues avec des photos des élèves, de nombreux habitants qui ont fréquenté l'Ecole de "Baptistine" pourront se retrouver sur ces photos.

--Le 11 mai à la Maison de Quartier de la Cayolle, Mazargues s'ouvre vers d'autres Associations, l'école de danse de Marie-Annick Muller et le CIQ de la Cayolle sur le thème de l'immigration suite à une exposition sur Le Grand Arénas à la Mairie. Ils ont été récompensés par l'Eco Quartier,

--Le 18 mai en principe, visite de Mazargues avec des personnes de la Confédération et des habitants de Mazargues. Confirmation par mail du CIQ de la date.

--Le 7 et 8 juin fête du miel et des abeilles à la Cayolle par l'association « Abiho Calanques » qui a des ruchers dans les calanques, une rencontre avec les abeilles avec des ballades dans le quartier. La physionomie de cette agglomération est en train de se créer avec de nombreux immeubles.

--Le 22 juin Fête des 4 quartiers qui se passe au Centre Social et Maison pour Tous de la Soude qui aura lieu dans le grand pré derrière, il y aura des chansons, des animations. Une exposition par Alargo Mazargues. Les 4 quartiers : Mazargues, la Soude, le Bengale, la Cayolle. Avec des Associations qui travaillent dans différents domaines

--Le 6 juillet pour cette année de la gastronomie : Aioli à la Maison de Quartier par Alargo Mazargues avec inscription auprès de Laurence à la Maison de Quartier.
C'est tout ce que j'avais à vous dire.

Le président reprend la parole.

Le site du ciq est actuellement en stand-by, Monsieur Gabriel Lalance et Monsieur Michel Jothy doivent reprendre prochainement le site qui était tenu par un bénévole qui souhaite se libérer, quant à moi j'ai repris le compte Facebook et je communique très souvent au sujet de divers problèmes.

--Problème d'égout avenue de la Martheline, il faut appeler la Seram, ce n'est pas au CIQ de signaler ce débordement.

Je reçois aussi des mails me signalant divers problèmes pour que je les signale à MPM, vous pouvez tous appeler pour les encombrants, ou vous connecter sur MPM et Engagé au quotidien pour signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer.

--Sortie du parking de la poste rue Floralia et de la Résidence du Canoubier.

--Problème des bancs sur la Place Robespierre, les "Anciens" veulent le retour des bancs et pas les riverains de peur de nuisances la nuit, je pense que ces problèmes seront résolus quand la caméra que nous avons demandée sera installée.